

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 13 décembre 2018

Séance ajournée du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 13 décembre 2018, à dix-huit heures quinze (18:15 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Carole Bélanger, Jeannette Paré et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour et Patrick Dufour, conseillers.

Est absente à l'ouverture de cette séance, madame Claudette Martel, conseillère.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2018-289

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03-12-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit rouverte à 18:15 heures la séance ajournée du 3 décembre 2018.

2018-290

LISTES (2) DE DESTRUCTION DES INACTIFS

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient acceptées les deux listes de déclassement des archives préparées par la SHMC conformément au calendrier de conservation de la municipalité de Girardville :

- Liste du 10-12-2018
- Liste de 12-12-2018.

2018-291

DIMINUTION SEMAINE DE TRAVAIL - ANIMATRICE DU MILIEU À 20/HRS/SEM. EN 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'à partir de janvier 2019, la semaine de travail de l'animatrice du milieu, soit ramenée à 20/hrs/sem et d'y inclure la tâche de 4 hrs/sem dévolue à titre d'agent rural.

2018-292

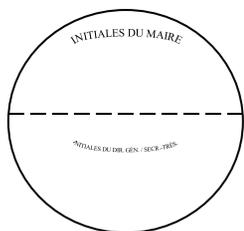
ACCEPTATION PROPOSITION SERVICES PROFESSIONNELS - AUDIT - MALLETTTE - FEPTU

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit accepté l'offre de services professionnels, pour l'audit de la déclaration finale de réalisation des travaux admissibles du programme FEPTU (volet 1), au montant de 2,000 \$ plus taxes présenté par la firme Mallette.

2018-293

AUTORISATION PAIEMENT FACTURES



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient autorisés les paiement des factures suivantes :

- Michel Perreault : 393.21 \$
- Party des commerçants : 77.50 \$.

N° de résolution
ou annotation

2018-294

ACCEPTATION RECOMMANDATION COMITÉ GRH - INDEXATION ET AJUSTEMENT - ÉCHELLE SALARIALE - 2019-2023

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soient indexées, au premier (1er) janvier des années suivantes : 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, de 2 % minimum les échelles salariales ou IPC si inférieur à 3% mais supérieur à 2%, du directeur général et secrétaire-trésorier, du contremaître, du manoeuvre aux travaux publics, de la secrétaire-administrative de l'animatrice du milieu;

QUE soit augmentée de 6% l'échelle salariale du directeur général et secrétaire-trésorier à titre d'ajustement;

QUE lorsque l'indice des prix à la consommation du Canada (IPC) au 31 décembre de l'année précédent l'indexation est supérieur à 2% avec un maximum de 3%, cette dernière indexation soit appliquée comme indexation annuelle;

QUE conformément à l'échelle salariale # 2006-03, il soit rappelé que l'échelon supérieur s'acquière le premier janvier de chaque année, et ce, jusqu'à l'atteinte du dernier échelon prévu pour chaque type d'emploi; et,

QUE soit accordée, pour les années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, la même augmentation salariale à tous les autres salariés non régies par une échelle de salaire que ceux régies par une échelle salariale.

2018-295

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT - RÈGLEMENT # 488 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET L'ABROGATION DU RÈGLEMENT 440

Le conseiller de la Municipalité de Girardville, Patrick Dufour, présente un projet de règlement et donne avis de motion, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. chap. C-27.1), qu'il présentera ou verra à présenter, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement concernant le traitement des membres du conseil et l'abrogation du règlement 440.

2018-296

MOTION DE FÉLICITATIONS MME NANCY GUILLEMETTE - ÉLUE DÉPUTÉE DU COMTÉ DE ROBERVAL

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

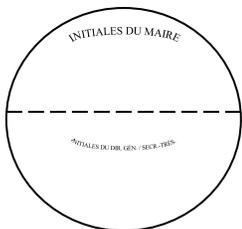
QU'une motion de félicitation soit adressée à Mme Nancy Guillemette pour son élection à titre députée du comté de Roberval pour la formation politique Coalition Avenir Québec.

2018-297

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit levée la présente séance à 18:27 heures.



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

N° de résolution
ou annotation

Michel Perreault
Maire

J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier

